

Date : Mardi 24 octobre 2023 – 16h / 18h

Rédacteurs : Laurent Martel, directeur adjoint
Représentants des personnes accueillies au CVS

Participants : Représentants des personnes accueillies :

Titulaires: Louisa Z. Maël B. Prince K.

Suppléants: Nesrine K-H Sufyan H. Alexis D. Hamza E-D

Représentants des parents élus :

Titulaires : Mme Djeghmoum

Suppléants :

Représentantes des salariés :

Titulaire : Mme Séverine Khettar (assistante sociale)

Suppléantes :

Représentant du DIME et de la fondation OVE :

M. Laurent Martel (directeur adjoint)

Représentant de la fondation OVE :

M. Pierre Emmanuel Pages (directeur de territoire)

Excusés : Représentants des personnes accueillies :

Titulaires:

Suppléants:

Représentants des parents :

Titulaires: Mme Mesrana

Suppléants: Mme Delahaye

Professionnels de la fondation OVE :

Mme Géraldine Leris (AES)

Absents :

Invités : Rayan K. (cycle Projet)

Destinataire : Familles (par mail ou courrier), personnes accueillies (retour oral par les élus + panneau d'affichage), salariés (mail)

Ordre du jour

1/ Election du président du CVS :	3
2/ Adoption du « règlement intérieur » du CVS :	3
3/ Validation du Relevé de Conclusion du précédent CVS	3
4/ Questions des personnes accueillies relayées par les élus :	4
Cycle Accueil :	4
Cycle Projet :	6
Cycle Majorité	9
5/ Questions des familles et représentants des familles :	9
6/ Questions des représentants des professionnels :	9
7/ Informations diverses :	10
I.P.S: initiation aux premiers secours pour tous !	10
Hand'Alim: des candidats ?	10
FIJ AISV: un fichier en renfort du casier judiciaire n°3	11
Micro-Ferme maraîchère : des bonnes nouvelles !	11
« Classe externalisée » : repas, sport et chorale en plus cette année !.....	11
8/ Informations à rappeler à chaque réunion du CVS.....	12
« Objets trouvés » :	12
Bientraitance :	12
« Plan bleu »:	12
« Registre des événements indésirables »:.....	13
« Registre des expressions »:	14
« Boite à lire » :	16
La « personne qualifiée » : c'est qui ? pourquoi ? Comment ?	17
« Le CVS pour tous » : un livre pour bien comprendre le CVS.....	17

Compte-rendu

1/ Election du président du CVS :

Résultat du vote des élus titulaires et suppléants en séance :

Présidente du CVS 2023/2026 : madame Nesrine K-H

Vice-président : monsieur Prince K.

2/ Adoption du « règlement intérieur » du CVS :

Le règlement est présenté en réunion par le directeur adjoint et signé par la présidente.

Il est disponible dans le « classeur du CVS » rangé dans le bureau du directeur adjoint.

3/ Validation du Relevé de Conclusion du précédent CVS

Suivi des points non mis en œuvre depuis le dernier CVS :

- Réparation des filets des cages de foot
- Pose des poteaux et filets pour le terrain de foot et le jardin
- Achat de jeux pour les récréations

Signature par la présidente (ou de la vice-présidente en son absence)

4/ Questions des personnes accueillies relayées par les élus :

Cycle Accueil :

1/ Peut-on réparer les filets des cages de foot ?

Oui.

Des filets ont été rachetés.

Nous recherchons du fil élastique et solide pour les attacher.

Ces élastiques permettront de moins abimer les filets.

2/ Peut-on repeindre les salles de l'accueil car c'est abimé ?

Non, mais bientôt **oui** 😊

Des travaux importants de rénovation du DIME vont être réalisés entre 2024 et 2025.

Nous devons attendre de savoir quels espaces vont être refaits.

Nous aurons des informations plus précises lors du prochain CVS.

3/ Peut-on avoir plus de ballons de foot car on a seulement un ballon en mousse ?

Oui.

Un achat sera fait durant les vacances de la Toussaint.

4/ Peut-on réparer le panier de basket qui est tordu ?

Oui.

Cette réparation sera organisée dans les semaines à venir.

5/ Peut-on être resservi durant le repas lorsqu'il y a des restes ?

Dans chaque cycle, pour chaque personne, les professionnels en responsabilité des repas aident à apprendre à manger. Par exemple :

- Manger de tout, goûter, découvrir,
- Manger en quantité suffisante (ni trop, ni pas assez)
- Apprendre les savoir-faire (exemple : utiliser son couteau)
- Apprendre les savoir-être (les bons comportements)
- Etc.

Les objectifs des repas sont éducatifs, avec un objectif de santé important.

Ce n'est donc pas parce qu'il y a des « restes » qu'il faut les manger.

Parfois des personnes sont absentes, donc il y a des « restes » car leur repas est prévu dans les plats.

Ce n'est pas aux personnes présentes de manger leur part.

Chaque part est pensée, préparée et contrôlée par d'autres professionnels dont c'est le métier :

- Les nutritionnistes,
- Les cuisiniers
- Les responsables de la cuisine centrale

Les professionnels du DIME doivent respecter ces préparations, et aider chacun à comprendre ce qui est important pour eux.

Les « restes » doivent être jetés, c'est obligatoire.

Si beaucoup de restes existent, c'est à l'encadrement de travailler sur les quantités livrées par la cuisine centrale. Ce n'est donc pas aux personnes de les manger.

Cycle Projet :

1/ Peut-on avoir des nichoirs à chauve-souris pour avoir moins de moustiques surtout côté ateliers ?

Non

Les moustiques ne disparaîtront pas avec des nichoirs.

Les travaux de rénovation du site pourront prévoir d'équiper les fenêtres de moustiquaires.

En attendant ces travaux (2024/2025) quelques moustiquaires ont pu être fabriquées par le groupe d'Audrey R.

Certains professionnels se sont aussi équipés de raquettes électriques pour tuer facilement les moustiques qui sont entrés dans le bâtiment.

Le DIME n'a pas d'autres solutions hélas en attendant des travaux.

2/ Peut-on avoir de nouveaux filets pour les cages de foot et des nouveaux ballons ?

Oui

Un achat sera fait durant les vacances de la Toussaint.

3/ Peut-on avoir des jeux pour les récréations et changer le baby-foot de place?

Oui.

D'autres jeux seront achetés.

Après discussions, le CVS décide de déplacer le babyfoot dans l'ancienne bibliothèque. Cet espace sera donc aussi utilisé lors des temps interstitiels.

4/ Peut-on avoir des lingettes pour nettoyer les cuvettes des toilettes souvent sales ?

La demande sera faite auprès du fournisseur du DIME.

Il faudra ensuite étudier si ces distributeurs sont une bonne solution au niveau :

- Pratique
- Ecologique
- Economique

5/ Peut-on avoir des miroirs dans les toilettes des filles ?

Oui.

Les échanges lors du CVS ont même amené à décider que des miroirs seront aussi posés dans les toilettes des garçons.

6/ Peut-on avoir plus de ménage dans les toilettes ?

Non.

Les toilettes sont nettoyées tous les jours.

Il faut vérifier que tout le monde les utilisent correctement car on retrouve souvent :

- des chasses d'eau non tirées
- des papiers laissés au sol
- etc.

Des pictogrammes seront installés pour aider les utilisateurs à mieux s'en servir.

Les conseils de cycle peuvent permettre de demander de travailler sur l'hygiène et le respect des locaux avec les professionnels.

L'objectif est d'apprendre à chacun d'être propre, plus que de faire nettoyer plusieurs fois par jour des wc.

7/ Peut-on avoir un abri contre la pluie pour le parking à vélo?

Cette demande sera transmise aux responsables des travaux.

Ce sont eux qui décident de ces travaux.

Ils demandent des autorisations spéciales, et un budget important.

8/ Peut-on déboucher les parking pour qu'il y ait moins de flaques lorsqu'il pleut ?

Oui.

En l'absence de Kamel M. c'est Said E. qui a pris le relai pour enlever le bouchon de feuilles qui empêchait l'eau de partir.

9/ Peut-on interdire les voitures sur les trottoirs. Les piétons sont obligés de marcher sur la route?

Oui.

Un nouveau courriel sera envoyé à la mairie pour signaler ce problème.

Nous proposerons à nouveau, comme cela a été fait lorsque nous avons demandé les ralentisseurs devant l'entrée du DIME, que des places de parking soient créées avec de la peinture placées à moitié sur le trottoir et sur la route. Cela permettrait de :

- Laisser les piétons en sécurité
- Créer ces places de parking
- Réduire la vitesse des voitures et camions qui circulent

10/ Projet présenté au CVS par Rayan K.: créer un « banc de l'amitié » ?

« Des bancs identiques ont été créés dans certains collèges et je pense que ce serait bien à l'IME. Il s'agit d'un banc spécial. Lorsque l'on s'assoit dessus cela veut dire que l'on souhaite parler à quelqu'un »

Les membres du CVS ont tous approuvé ce projet.

Ce banc sera d'une couleur spéciale, différente des autres bancs.

Il sera placé contre le mur du préau, le long du terrain de basket.

Les membres du CVS aideront à la réalisation de ce beau projet.

1/ Est-ce qu'un abri devant le portail du DIME pourrait être installé afin que les jeunes puissent s'abriter lorsqu'il pleut le matin et qu'ils attendent devant le portail ?

Non.

Cette zone correspond au trottoir.

Elle appartient au domaine public.

La fondation OVE ne peut pas y implanter un abri.

La solution la plus adaptée : **emporter un petit parapluie** pliable dans son cartable les jours de pluie.

Cette solution est une habitude à prendre car partout où l'on va, il n'y a pas systématiquement d'abri.

5/ Questions des familles et représentants des familles :

Un SMS a été transmis à toutes les familles avant ce CVS pour leur indiquer le numéro de la messagerie du **téléphone portable du secrétariat** permettant de recueillir leurs questions et remarques : **06 29 19 17 89**

Cette modalité a été créée pour que l'écrit ne soit pas une barrière à l'expression de certains, et pour faciliter le recueil des questions des élus des parents.

Aucune question particulière pour ce CVS n'a été transmise aux représentants pour cette réunion.

6/ Questions des représentants des professionnels :

Aucune question particulière pour ce CVS n'a été transmise aux représentants pour cette réunion.

7/ Informations diverses :

[I.P.S: initiation aux premiers secours pour tous !](#)

Cette formation se déroule sur une demi-journée.

Elle sera organisée pour tous les bénéficiaires du DIME.

Elle permet de découvrir comment secourir une personne :

- Les premiers bons réflex
- Les choses qu'il ne faut pas faire aussi !

[Hand'Alim: des candidats ?](#)

Hand'Alim est le nom d'un projet autour de l'alimentation des personnes en situation de handicap.

Ce projet est porté par monsieur Jérémy PELET de la fondation OVE.

Il s'adresse à 30 personnes âgées obligatoirement de plus de 16 ans.

Il propose un suivi alimentaire par un diététicien pendant un an.

15 consultations sont prévues.

La personne qui bénéficie de ce suivi doit :

- Rencontrer son médecin traitant pour avoir une prescription médicale pour participer
- Payer 5 euros à chaque consultation : la participation totale est donc 75 euros.

Ce suivi professionnel autour de l'alimentation sera fait en lien avec les familles et le DIME.

Ce projet démarre en janvier 2024.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de la direction du DIME.

[FIJ AISV: un fichier en renfort du casier judiciaire n°3](#)

Lorsque l'on veut travailler avec des enfants et des adolescents, il ne faut pas avoir eu de condamnations pour des crimes ou des délits graves.

Pour cela, des contrôles sont réalisés avec la justice.

Par exemple, à chaque fois qu'un professionnel est embauché, son casier judiciaire n°3 est demandé au candidat.

A partir de 2023, une vérification supplémentaire est faite :

Il s'agit de contrôler que la personne n'est pas non plus inscrite dans le FIJ AISV : Fichier Judiciaire national des Auteurs d'Infraction Sexuelles ou Violentes

Cette vérification permet de mieux protéger les bénéficiaires des personnes qui ont eu des problèmes avec la justice à cause d'infractions sexuelles ou de violences graves.

[Micro-Ferme maraîchère : des bonnes nouvelles !](#)

Notre partenaire dans ce projet est parti en juillet.

Les légumes plantés ont donc poussé, mais le projet n'a pas pu avancer, et le jardin paraît un peu abandonné depuis l'été.

Mais depuis lundi 16 octobre, le DIME a pu embaucher un maraîcher pour relancer ce projet sans dépendre d'un nouveau partenaire extérieur.

Gwénaél DERRIEN a donc commencé par rencontrer les jeunes et les professionnels du DIME. Il a débuté un inventaire des besoins pour ce projet.

A suivre ! 😊

[« Classe externalisée » : repas, sport et chorale en plus cette année !](#)

Cette deuxième année dans le collège Simone Lagrange s'annonce encore plus riche en rencontres : les 12 jeunes qui participent à ces temps de classes externalisés peuvent désormais aussi :

- Manger à la cantine avec les autres collégiens
- Faire du sport ensemble avec l'UNSS
- Chanter en chœur dans la chorale du collège !

8/ Informations à rappeler à chaque réunion du CVS

« Objets trouvés » :

Le système mis en place et géré par les élus du CVS fonctionne bien.

Les élus doivent continuer à faire fonctionner cette boîte chaque vendredi pour les conseils de cycle 😊

Bienveillance :

La bienveillance est au centre des préoccupations de la fondation OVE.

Sur le DIME Yves Farge deux professionnelles se sont portées volontaires pour être « animatrices bienveillance » : Lila M. et Linda L.

Elles vont développer des actions de prévention pour la bienveillance, et donc contre la maltraitance.

Elles vont bientôt bénéficier d'une journée de sensibilisation, puis de deux jours de formation en 2024.

Lila et Linda pourront ensuite mieux animer des actions et projets pour tous : bénéficiaires, professionnels, familles.

Elles pourront aussi s'appuyer sur les idées de tous, et même sur des outils ludiques que nous allons bientôt découvrir 😊

« Plan bleu »:

Il s'agit d'un classeur qui contient toutes les informations nécessaires aux professionnels pour gérer une situation de crise :

- Plans du bâtiments
- Numéros de secours
- Coordonnées des parents des personnes accueillies et des professionnels (au cas où les ordinateurs tombent en panne)
- Fiche d'aide à la décision pour chaque type de crise à gérer
- Etc.

Il s'agit aussi d'une « mallette » (en fait un gros carton !) qui contient du matériel qui peut aider à gérer une crise : une radio, des piles, des clés de secours etc.

Chaque année, le DIME doit mettre à jour son « plan bleu » et le transmettre aux autorités.

« Registre des événements indésirables »:

Tous les professionnels sont responsables des personnes accompagnées.

Dès qu'un événement indésirable est constaté, le professionnel a l'obligation de le partager pour que des solutions soient trouvées.

Il peut s'agir de situation comme :

- o Des actes de violences
- o Des absences répétées
- o Des fugues
- o Des problèmes importants sur le bâtiment (panne de chauffage, surchauffe de l'internat la nuit durant les canicules etc.)
- o Des problèmes avec les professionnels (absences multiples par exemple)

Tous les événements qui sont jugés « indésirables » pour la bonne marche des projets de chaque bénéficiaire et du DIME sont donc déclarés dans ce registre.

Certaines déclarations sont partagées avec les autorités de protection de l'enfance, et parfois avec la justice.

Ce travail de déclaration permet d'avoir de l'aide pour trouver les meilleures solutions aux événements indésirables que la vie impose parfois.

Par exemple, en 2022 le DIME a déclaré :

- 17 « incidents » : il s'agit donc d'événements indésirables qui n'ont pas besoin d'être déclarés aux autorités, mais qui doivent être tracés par écrit et partagés avec la direction générale de la fondation OVE pour en analyser les causes, la fréquence et la gravité.

Il s'agissait, entre autres, de fugues, d'erreurs dans l'aide à la prise de médicaments, de la chute du vantail d'une fenêtre, d'une infiltration d'eau du toit dans un local électrique, de bagarres entre bénéficiaires etc.

- 6 « informations préoccupantes » déclarées aux services de protection de l'enfance du département (ASE)
- 4 « dysfonctionnements » : il s'agit d'événements qui ont amené à des changements importants d'organisation et qui sont donc déclarés à nos autorités de contrôle (ARS).

En 2022 il s'agissait de deux suspension d'activité de l'internat suite aux deux périodes de canicule de niveau 3, et deux grèves de nombreux personnels ayant nécessité d'accueillir les bénéficiaires dans une organisation perturbée .

[« Registre des expressions »:](#)

Tous les bénéficiaires, parents ou professionnels peuvent enregistrer leurs critiques positives ou négatives sur un registre spécifique.

Ce registre est informatisé.

Il permet d'améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes.

Ce registre doit permettre une meilleure connaissance du fonctionnement de la structure (points forts + points faibles) et :

- S'assurer à ce qu'une réponse soit apportée à chaque plainte ou réclamation reçue ;
- Améliorer la prise en compte de la participation et de l'expression des personnes accompagnées et de leur entourage ;

Un document explique comment s'exprimer. Il est intitulé :

[1415B_FicheDinfoAuxPersonnesAccPlaintesEtRéclamations](#)

Plusieurs exemplaires de ce document sont à disposition de tous, dans le « classeur du CVS ».

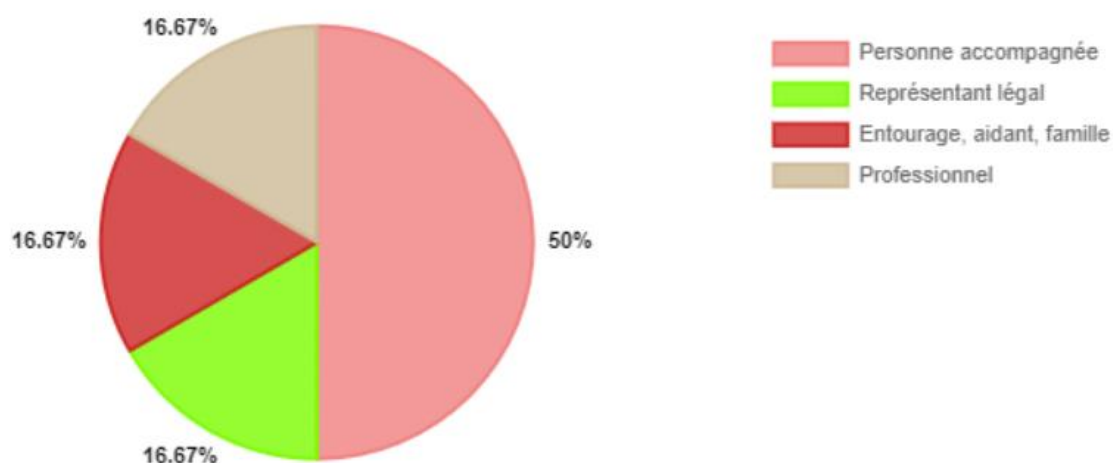
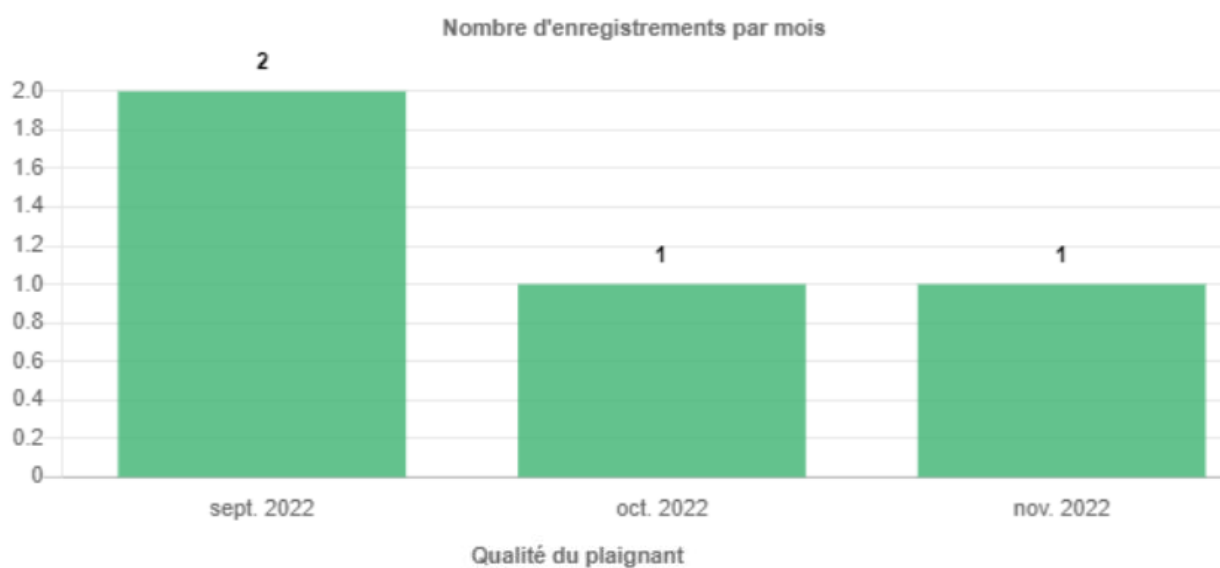
La référente qualité du DIME YF, la direction, mais tous les professionnels du DIME également, sont à la disposition des parents et des jeunes pour enregistrer les expressions qui permettront d'améliorer la qualité du service rendu 😊

En 2022, quatre critiques négatives ou positives ont été enregistrées entre septembre et décembre :

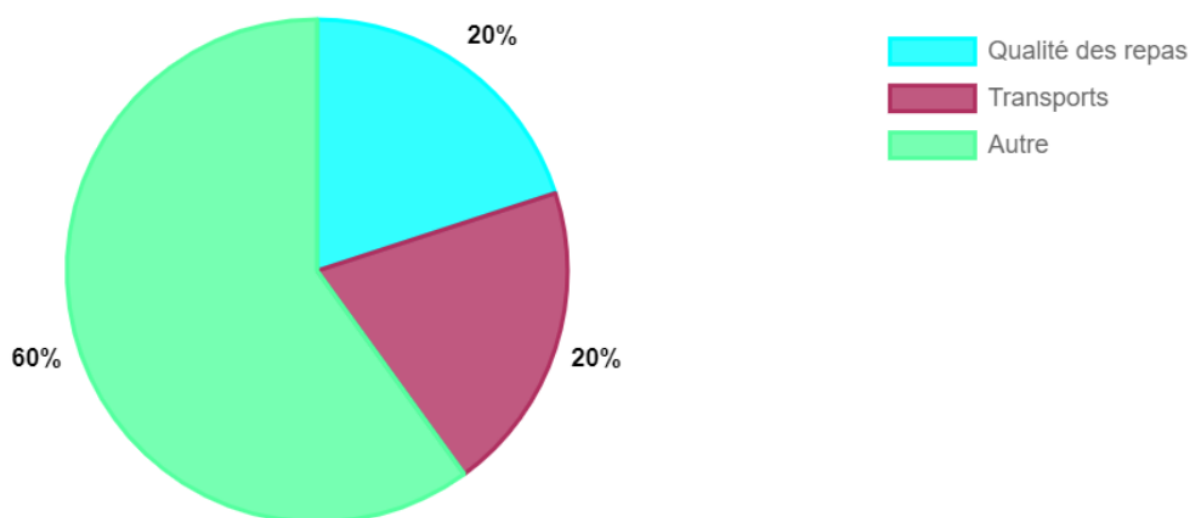
Celle concernant la qualité et la quantité des repas a conduit à une rencontre avec les responsables de la cuisine centrale de la fondation, et à des améliorations témoignées fin septembre dans ce même registre.

Une famille a fait part de son insatisfaction du fait de l'absence de taxi individuel pour sa fille.

Plusieurs familles ont fait part de leur satisfaction suite à l'action collective « p'tit déj'santé » animée par l'infirmière et une psychologue du DIME à la Toussaint.



Motif(s) plainte / réclamation / satisfaction



A savoir :

Depuis de nombreuses années, les bénéficiaires partagent leurs « expressions » lors des conseils de cycle qui ont lieu chaque semaine.

Cette réunion est organisée par cycle d'âge autour de trois thèmes suivants :

- J'ai aimé
- Je n'ai pas aimé
- Je souhaite/je propose

Chaque bénéficiaire et professionnel peut donc prendre la parole.

Celui qui parle détient le « bâton de parole ».

Les autres l'écoutent et peuvent ensuite demander le bâton de parole pour s'exprimer.

Ces réunions font l'objet de comptes-rendus.

Ces expressions hebdomadaires ne sont pas inscrites dans le « registre » informatisé car elles sont trop nombreuses.

« Boîte à lire » :

La boîte est installée depuis novembre 2017 à côté du portillon d'entrée du DIME : des nouveaux livres sont déposés, puis empruntés etc.

Chacun peut se servir, emprunter ou déposer des livres, gratuitement.

Les élus du CVS et les internes sont invités à vérifier régulièrement le bon fonctionnement de cette boîte avec l'aide des professionnels.

[La « personne qualifiée » : c'est qui ? pourquoi ? Comment ?](#)

Tout bénéficiaire qui rencontre un problème qu'il n'arrive pas à résoudre avec son établissement ou son dispositif, peut contacter directement la personne qualifiée de son choix.

Cette personne va l'aider à trouver des solutions, à résoudre son problème.

Une liste de ces personnes ainsi qu'un formulaire sont présentés lors de la réunion et joint au compte-rendu.

Ces documents sont aussi disponibles sur le site internet de l'Agence régionale de santé, à la rubrique « comment peut-on saisir une personne qualifiée » avec ce lien :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-personne-qualifiee>

Vous trouverez également grâce à ce lien un guide de la personne qualifiée qui explique le rôle de ces personnes.

Parmi la liste des « personnes qualifiées » on peut voir qu'un ancien directeur de territoire du DIME Yves FARGE est présent : Eric MARIE 😊

[« Le CVS pour tous » : un livre pour bien comprendre le CVS](#)

Ce document rédigé en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) permet à chacun de comprendre le CVS :

- A quoi il sert
- Comment il fonctionne
- Etc.

Il est disponible dans le classeur du CVS.

Il peut être emprunté sur demande au président du CVS.

Date du prochain CVS :

Mardi 13 février 2024 de 16h à 18h

Signature de la présidente du CVS :

Madame Nesrine K-H.

